

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III La guerre et le clergé de France. — IV La bienheureuse Anne de Saint-Barthéleml. — V Société d'une messe. — VI Le deuxième équé Acadien. — VII Portioncule des défunts. — VIII Eglises fermées, théâtres ouverts.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 21 octobre

Messe du 21e dim. après la Pent., **semi-double**; mém. de saint Hilariion et des saintes Ursule et comp.; préf. de la Trinité. — Aux vêpres du dim., Suffr.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 28 octobre

Diocèse de Montréal. — Du 24 octobre, saint Raphaël (ile Bizard); du 28, saints Simon et Jude (Charlemagne).

Diocèse d'Ottawa. — Du 23 octobre, saint Rédempteur (Hull).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 28 octobre, saint Simon et saint Jude.

Diocèse de Sherbrooke. — Du 24 octobre, saint Raphaël (Bury).

Diocèse de Nicolet. — Du 24 octobre, saint Raphaël.

Diocèse de Valleyfield. — Du 23 octobre, saint Rédempteur.

Diocèse de Pembroke. — Du 24 octobre, saint Raphaël (Springtown).

Diocèse de Mont-Laurier. — Du 24 octobre, saint Raphaël (Burbridge).
 J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi, 22 octobre. — Coeur-de-Marie (Chambly-Canton).
 Mercredi, 24 " — Pensionnat d'Outremont.
 Vendredi, 26 " — Sainte-Catherine.
 — Saint-Joseph, à Montréal.
 Dimanche, 28 " — Saint-Georges.
 — Sainte-Thérèse.

LA GUERRE ET LE CLERGE DE FRANCE

 U'EST-CE que la guerre ? " La guerre, répond l'illustre Lacordaire, dans sa *Vie de saint Dominique*, la guerre est l'acte par lequel un peuple résiste à l'injustice au prix de son sang. Partout où il y a injustice, il y a cause légitime de guerre jusqu'à satisfaction. La guerre est donc, après la religion, le premier des offices humains. L'une enseigne le droit, l'autre le défend ; l'une est la parole de Dieu, l'autre son bras. " Si la guerre est vraiment une *oeuvre sacrée* et si le soldat, au service de la justice est—ainsi que le déclare encore l'éloquent dominicain — *une hostie*, comment s'étonner que le prêtre, aux heures où la patrie souffre, descende de l'autel et s'achemine vers la sanglante arène, pour fournir une holocauste de plus à l'hécatombe libératrice ?

Sans doute, les lois de l'Eglise interdissent de bonne heure aux ecclésiastiques la profession des armes. Entre la fonction du prêtre et le métier du soldat, il y a incompatibilité absolue, radicale, irréductible ! Jamais les théologiens n'ont admis qu'un prêtre embrassât la carrière des armes. Mais le sol national est-il envahi, la patrie est-elle en danger, aussitôt les barrières disciplinaires tombent et le Saint-Siège accorde au prêtre la permission de prendre part, même comme combattant, à la lutte armée contre l'agresseur. Tant que la guerre dure, l'ecclésiastique est donc autorisé à servir son pays les armes à la main. Mais, le péril est-il passé, l'ennemi vaincu, la paix rétablie, défense au prêtre de garder le harnais de guerre. Telle est la doctrine.

Ainsi s'explique la présence de tant de chefs et de dignitaires de l'Eglise à la tête des armées : tels les papes Adrien Ier, Léon III, Grégoire IV, Serge II, Léon IV, Jean VIII, Jean X, Benoît VIII, Victor III, Jules II, et plusieurs autres, qui commandèrent des troupes ; tels ces évêques français, Gozlin de

Paris, Ebbon de Guérin de Senlis tels encore ces caraffa, Albornoz, taines de bandes, tuaire la passion

Dans le beau li *Clergé et congrég* en chef de *La Cro* de Besançon, rap après avoir expri prêtre à verser le tion de cette déro les pays, régit le république " Vo le cardinal Sevin, l'honneur de l'Eg

Trente-cinq mo nostics et les prom la légion d'honne l'endurance, le co tants. M. Jean Gu ment aurait-il pu emprunter l'histor

" Ancien élève Ricard, arrive sur blessé, il reçoit les son don du comm surhomme ! disent ordinaire dignité c gagne même ses ca commander un rég

FRANCE

e, répond l'il-
 it *Dominique*,
 uple résiste à
 a injustice, il
 on. La guerre
 fices humains.
 e est la parole
 ment une *œu-*
 est—ainsi que
 e *hostie*, com-
 a patrie souf-
 anglante arène,
 be libératrice?
 e bonne heure
 tre la fonction
 ibilité absolue,
 us n'ont admis
 s. Mais le sol
 ger, aussitôt les
 ège accorde au
 me combattant,
 la guerre dure,
 ys les armes à la
 u, la paix réta-
 e guerre. Telle
 s et de dignitai-
 pes Adrien 1er,
 a VIII, Jean X,
 autres, qui com-
 çais, Gozlin de

Paris, Ebbon de Sens, Emilien de Nantes, Gérard d'Auxerre, Guérin de Senlis, Philippe de Beauvais, Richelieu, Sourdis ; tels encore ces cardinaux italiens et espagnols, Scarampa, Carraffa, Albornoz, Ximenès, Ruffo, chefs d'armées et non capitaines de bandes, que poussèrent momentanément hors du sanctuaire la passion du bien public et l'horreur du désordre.

Dans le beau livre qu'il vient de faire paraître sous ce titre *Clergé et congrégations au service de la France*, le rédacteur en chef de *La Croix*, M. Jean Guiraud, professeur à l'université de Besançon, rappelle qu'au début de la guerre, nos évêques, après avoir exprimé le regret que la loi militaire obligeât le prêtre à verser le sang de l'ennemi, obtinrent de Rome la sanction de cette dérogation à la charte canonique qui, dans tous les pays, régit le clergé. S'adressant au gouvernement de la république " Vous avez jeté nos prêtres dans la mêlée, lui dit le cardinal Sevin, vous verrez qu'ils y soutiendront dignement l'honneur de l'Eglise et le drapeau de la France. "

Trente-cinq mois de combats quotidiens ont ratifié les pronostics et les promesses de l'épiscopat. Ordres du jour, croix de la légion d'honneur, médailles militaires attestent, proclament l'endurance, le courage, l'héroïsme des ecclésiastiques combattants. M. Jean Guiraud invoque une trentaine de traits. Comment aurait-il pu tout raconter? Je me contenterai de lui emprunter l'histoire que voici.

" Ancien élève de Saint-Cyr, un religieux, bénédictin, Dom Ricard, arrive sur le front comme sous-lieutenant. Deux fois blessé, il reçoit les deux galons. Son énergie, son sang-froid, son don du commandement imposent le respect: " C'est un surhomme! disent les soldats; il nous domine tous. " L'extraordinaire dignité de son caractère l'investit d'un prestige qui gagne même ses camarades et les supérieurs. " Ricard pourrait commander un régiment. " Telle est l'opinion ambiante. La

compagnie du religieux bénédictin doit attaquer une tranchée de seconde ligne, ligne très forte, défendue par un réseau de fils de fer infranchissable de plus de trente mètres de profondeur. Conformément aux ordres reçus, les soldats, sous la rafale des projectiles, coupent les fils, quand Dom Ricard est atteint d'une première balle. La nécessité de se faire panser oblige le lieutenant à retourner un peu en arrière. Mais voici qu'il revient aussitôt avec ses hommes. Deuxième balle et deuxième blessure. Nouveau pansement et nouveau retour au combat. Lutte courte. Une troisième balle couche définitivement Dom Ricard sur le sol. Cette fois, le sacrifice est total."

Sulpiciens, jésuites, carmes, dominicains, rédemptoristes, capucins, assomptionnistes, oblats, religieux et prêtres des paroisses, professeurs et missionnaires se montrent sur tous les fronts des entraîneurs d'hommes accomplis, toujours les premiers au devoir, honorés par leurs chefs des missions à la fois les plus délicates et les plus dangereuses, fiers de ces choix et heureux de les justifier en risquant leur liberté et leur vie dans des expéditions aussi meurtrières qu'obscur.

Sur quelle récompense terrestre, sur quelle gloire humaine peut compter le conquérant d'une tranchée? Il faut pourtant des milliers de ces combats sans éclat et de ces holocaustes anonymes pour rédimer la France de la servitude. Nulle guerre n'a jamais exigé plus de dévouement individuel et conféré moins de gloire. Les héros doivent se résigner d'avance à mourir dans le silence et dans la nuit. Pour quelques douzaines de noms d'épopée qui surnagent, combien s'éteignent condamnés à un irréparable oubli, les rafales d'obus ayant anéanti tous les témoins!

En même temps que ces prêtres guerriers, M. Jean Guiraud glorifie les prêtres brancardiers qui, sous la cataracte des bombes, vont devant les tranchées ramasser les blessés, recueillir

les *ultima ver*
sacramentelles,
sur le champ de
donne de confi
avoir parfumés
pour soustraire
enveloppes en r
croix l'abri funé
France. Un ord
pair le prêtre b
du 6 au 26 oct
réussit à faire i
cette terrible be
d'obus, dans la
mort! M. Jean
ainsi frappés de
Sixte-Quenin a
buscades.

Pourquoi la P
au temps des in
rôle prépondéran
nouveaux barbar
voulu que l'Eglis
comme il y a huit
la délivrance.

La puissance
carne toujours le
l'Islam. Demeuré
lement de la tyran
manique, apologis
d'une humanité s
de philosophes et
et pontife, détent

les *ultima verba* des agonisants et tempérer, par les paroles sacramentelles, l'angoisse du passage de la vie à la mort. Mais sur le champ de bataille gisent des cadavres que la décence ordonne de confier à la terre, leur ultime demeure, après les avoir parfumés d'une prière. Le brancardier se dévoue encore pour soustraire aux profanations, à la boue, aux ordures, ces enveloppes en ruines d'une âme immortelle et marquer d'une croix l'abri funéraire du soldat qui vient de donner sa vie à la France. Un ordre du jour du 16 novembre 1914 met hors de pair le prêtre brancardier Jean Vichy, qui, " dans la période du 6 au 26 octobre, nuit et jour, entraînant ses camarades, réussit à faire inhumer trois cents cadavres ". Et pendant cette terrible besogne, combien tombent, atteints par un éclat d'obus, dans la même fosse où ils viennent d'ensevelir leur mort ! M. Jean Guiraud cite des centaines de brancardiers ainsi frappés dans l'exercice d'une fonction que le citoyen Sixte-Quenin a pourtant déclarée infiniment propice aux embuscades.

Pourquoi la Providence a-t-elle permis que le clergé, comme au temps des invasions musulmanes et normandes, jouât un rôle prépondérant dans la guerre engagée contre nous par les nouveaux barbares ? Evidemment, Dieu, dans ses desseins, a voulu que l'Eglise, associée à son triomphe, figurât, demain, comme il y a huit siècles, parmi les artisans de la victoire et de la délivrance.

La puissance qui, dans le passé, affranchit l'Europe, incarne toujours le même principe de vie devant lequel succomba l'Islam. Demeuré intact, ce principe nous libérera demain également de la tyrannie tudesque. Glorificateurs de la race germanique, apologistes de sa suprématie mondiale, annonciateurs d'une humanité soumise à la force créatrice du droit, combien de philosophes et d'écrivains exaltaient, chantaient César, roi et pontife, détenteur de la toute-puissance et maître souve-

Jean Guiraud
caracte des bom-
lessés, recueill:

rain du devoir ! Grâce à Dieu, César est aujourd'hui par terre et, sur les ruines du fétiche et de son temple, reste debout le pontificat suprême, arche nécessaire des vérités éternelles, acropole inexpugnable aux hastaires de l'Allemagne, forgerons involontaires des principes et du droit que leur lourd marteau — le marteau du dieu Thor! — a vainement tenté d'anéantir.

OSCAR HAVARD.

Le Gaulois.

LA BIENHEUREUSE ANNE DE SAINT-BARTHELEMI



U moment où ces lignes paraîtront, se terminera, dans la modeste mais si pieuse chapelle de nos carmélites de Montréal, un *triduum* de douces réjouissances, en l'honneur de l'une des compagnes, on devrait dire plutôt de la compagne par excellence, de sainte Thérèse elle-même, la grande réformatrice du carmel, nous voulons dire Anne de Saint-Barthélémi, que Notre Saint-Père, Benoît XV, élevait récemment à l'honneur des autels. Il y a eu tous les jours de ce *triduum*, au monastère montréalais, messe et salut. Le dernier jour, le 15, jour de la fête de sainte Thérèse, Mgr l'archevêque officiait pontificalement.

On nous a communiqué une notice sur la vie de cette nouvelle bienheureuse, traduite de l'italien, qui est bien édifiante. Les apparitions et les révélations n'ont pas manqué à cette très simple et très bonne soeur Anne. Et c'est toujours étonnant, aux hommes positifs que nous sommes tous un peu devenus, d'entendre parler de ces relations surnaturelles, que, parfois, aucune apparence de vérité ou de convenance naturelles ne soutient. Et pourtant ? Qui sommes-nous pour juger les saints et que savons-nous pour imposer des limites à la puissance de Dieu ?

En tout cas, Thérèse, l'Eglise, et à ses propos un on a la foi. Il Mais bien témé ment les épau le Notre bienhe près d'Avila (la Son père, Ferd étaient d'honnêt Ils s'occupèrent petite Anne en sept filles, une moururent tôt, e frères, devint g troupeaux et on on a bon coeur, tous les jours dai choses édifiantes. Anne s'affermi conserve tout: la Quand elle fut rent à lui en trou se préparait, da qu'on lui présen eut une vision, la elle était favoris suis celui que tu Une autre fois, e affirme qu'elle la En même temps, d'Avila, que saint ravant. En dépit

En tout cas, pour la bienheureuse compagne de sainte Thérèse, l'Eglise, en la plaçant sur les autels, donne à ses récits et à ses propos une force de créance qui ne se discute pas quand on a la foi. Il n'y a pas là de définition dogmatique, soit ! Mais bien téméraire serait celui qui hausserait tout simplement les épaules.

Notre bienheureuse naquit à Almandal, petit bourg situé près d'Avila (la patrie de sainte Thérèse), le 1er octobre 1549. Son père, Ferdinand Garcia, et sa mère, Maria Mauzanas, étaient d'honnêtes agriculteurs et surtout de pieux chrétiens. Ils s'occupèrent avec zèle de procurer à leurs enfants, à la petite Anne en particulier qui était l'avant-dernière de leurs sept filles, une solide éducation catholique. Mais les parents moururent tôt, et, à dix ans, Anne, restée sous la tutelle de ses frères, devint gardeuse de moutons. Elle menait paître les troupeaux et on l'appelait " la bergère d'Almandal ". Quand on a bon coeur, qu'on aime déjà bien le bon Dieu et qu'on lit tous les jours dans le grand livre de la nature, on y lit bien des choses édifiantes, même quand par ailleurs on ne sait pas lire. Anne s'affermir ainsi dans l'amour du Dieu qui a tout fait et conserve tout : la beauté des champs et l'immensité des cieux.

Quand elle fut en âge de prendre mari, ses frères cherchèrent à lui en trouver un qui convînt à sa situation, et elle-même se préparait, dans l'innocence de son âme, à accepter celui qu'on lui présenterait quand, a-t-elle raconté plus tard, elle eut une vision, laquelle d'ailleurs n'était pas la première dont elle était favorisée. Notre-Seigneur lui dit cette fois : " Je suis celui que tu désires et c'est moi que tu dois épouser. " Une autre fois, c'est la Sainte Vierge qui lui apparaît et lui affirme qu'elle la conduira au monastère où elle doit entrer. En même temps, elle lui fait voir le couvent de Saint-Joseph d'Avila, que sainte Thérèse avait fondé quelques années auparavant. En dépit de l'opposition de ses frères, Anne y entra

l'hui par terre
re. ete debout le
rités éternelles,
enagne, forge-
que leur lourd
rainement tenté
CAR HAVARD.

RTHELEMI

terminera, dans
e nos carmélites
réjouissances, eu
it dire plutôt de
se elle-même, la
is dire Anne de
noît XV, élevait
us les jours de ce
salut. Le dernier
Mgr l'archevêque

vie de cette n-u-
est bien édifiante.
s manqué à cette
est toujours éton-
tous un peu deve-
turelles, que, par-
ance naturelles ne
is pour juger les
limites à la puis-

le 2 novembre 1570. Elle fut, parmi les compagnes de l'illustre vierge d'Avila, la première soeur converse. On l'admit à la profession des vœux solennels le 15 août 1572.

Elle devint bientôt la confidente, puis, ayant appris à lire et à écrire—je ne sais comment, peut-être par un prodige?—la secrétaire et l'ordinaire compagne de voyage de sainte Thérèse, durant surtout les trois dernières années de sa vie. Thérèse, comme l'on sait, mourut à Albe de Tormes, le 4 octobre 1582. Elle expira dans les bras d'Anne de Saint-Barthélémi. Elle ne devait pas cesser de la suivre du haut du ciel dans les courses et les fondations que la fidèle Anne aurait à entreprendre par la suite.

Car elle devint bientôt religieuse de chœur à Paris, puis prieure à Pontoise (1605), la seconde fondation de France, prieure à Paris, d'où elle fonda Tours (1608), puis Anvers (1612). Sa réputation de haute vertu et de haute sagesse se répandit partout en Belgique aussi bien qu'en France. Les plus illustres personnages voulurent la voir et la consulter. On cite Philippe II, Marie de Médicis, Isabelle-Claire-Eugénie, gouvernante des Pays-Bas, et plusieurs autres. Le pape Paul V entendit parler de ses mérites, l'eut en grande estime et lui accorda plusieurs faveurs considérables. Le peuple aussi la vénérât et l'aimait. Deux fois, en 1622 et en 1624, elle sauva, par ses prières, la belle ville d'Anvers, que menaçaient les Hollandais. On la proclama la libératrice d'Anvers.

Voilà ce qu'on raconte de cette modeste bergère devenue une supérieure et fondatrice de premier ordre. N'aurait-elle jamais eu de visions ni de révélations que ses œuvres resteraient pour dire qu'elle fût sûrement soutenue par Dieu dans les voies extraordinaires où elle a marché — tout comme sainte Thérèse d'ailleurs.

La petite notice que nous venons de résumer se termine par une allusion aux tristes événements qui étireignent et désolent

le monde depuis
faire nous-mêmes
avec tous les v
duire ici cette
prière bien oppo
" Anne de Sa
être plus qu'auc
lique Belgique.
que lui porte le
leur que celui q
Notre bienheure
sa mort fut suivi
nus de Dieu pa
catholiques, le sé
vain et nombre
que au Saint-Sièg
autels cette dign
Providence, ce p
durant ces jours
l'Europe, pour le
de Saint-Barthélé
nous accorde cette
digne seconder
Benoît XV, qui l'
part et d'autre, on
sur la justice et s
Bien volontiers,
coeur: Ainsi soit-i

M. l'abbé S.-ALFI
des Incurables, étai

le monde depuis plus de trois ans. Nous ne saurions mieux faire nous-même, en union avec nos adoratrices du carmel et avec tous les vrais fidèles du monde entier, que de reproduire ici cette dernière partie de la notice, qui est aussi une prière bien opportune :

“ Anne de Saint-Barthélémi, y lisons-nous, a contribué peut-être plus qu'aucun autre à sauver du protestantisme la catholique Belgique. De là sont nés cet amour et cette vénération que lui porte le noble peuple flamand, digne d'un sort meilleur que celui qu'il subit depuis les débuts de la guerre. — Notre bienheureuse mourut à Anvers le 7 juin 1626 et sa mort fut suivie de grâces et de miracles innombrables obtenus de Dieu par l'intercession de sa servante. Les princes catholiques, le sénat d'Anvers, la très chère université de Louvain et nombre d'autres personnages adressèrent une supplique au Saint-Siège pour qu'il daignât élever aux honneurs des autels cette digne fille du carmel. Par une disposition de la Providence, ce privilège était réservé au pontife de la paix, durant ces jours si désastreux pour la Belgique, pour toute l'Europe, pour le monde entier. — Que la bienheureuse Anne de Saint-Barthélémi intercède auprès du Seigneur pour qu'il nous accorde cette paix que le monde ne peut donner. Qu'elle daigne seconder efficacement les désirs de Notre Saint-Père, Benoît XV, qui l'élève aujourd'hui sur les autels, pour que, de part et d'autre, on s'entende bientôt à signer une paix fondée sur la justice et sur l'amour chrétien ! ”

Bien volontiers, nos lecteurs diront avec nous du fond du coeur: Ainsi soit-il !

E.-J. A.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, 8 octobre 1917.

M. l'abbé S.-ALFRED SAUVE, décédé le 1er octobre, à l'Hôpital des Incurables, était membre de la SOCIÉTÉ D'UNE MESSE.

ADÉLARD HARBOUR, ptre, *chancelier*.

LE DEUXIEME EVEQUE ACADIEN



EST le jeudi, 18 octobre prochain, jour de la fête de saint Luc, que Mgr Patrice-Alexandre Chiasson, de l'ordre des Eudistes, sera sacré, à Church Point, sous le titre d'évêque de Lydda, par Son Eminence le cardinal Bégin, archevêque de Québec. Mgr Martin, de l'archevêché de Montréal, représentera, à cette occasion, Mgr l'archevêque et le diocèse de Montréal.

Pour la deuxième fois, l'Acadie, l'héroïque survivante, si généreuse et si digne, voit l'un de ses fils prendre rang parmi les pontifes de l'Eglise. Le premier, Mgr Leblanc, a été sacré évêque de Saint-Jean le 10 décembre 1912. La glorieuse lignée se continuera. Le clergé acadien, qui s'est montré toujours si fier de son origine et si fidèle à son Dieu, mérite d'être enfin à l'honneur après avoir été longtemps à la peine. " Missionnaires errants de leur peuple à l'abandon, s'écriait l'abbé de Poncheville au congrès du parler français de Québec en 1912, leurs diplômes de professeurs de français et de religion furent signés par leur sang et leur compétence fut authentiquée par la rare valeur patriotique et catholique qu'ils mirent au cœur de leurs frères ! "

Mgr Chiasson, aussitôt après son sacre, quittera Church Point, où il était supérieur du collège des Eudistes depuis sept ans et professeur depuis vingt ans, et s'en ira aux Sept-Isles, prendre possession du vicariat apostolique du golfe Saint-Laurent, qui fut érigé et confié aux Eudistes en 1906. Le premier préfet était aussi un Eudiste. C'était Mgr Blanche, qui mourut à Paris, en 1916, le 28 juillet. Mgr Chiasson aura sous sa juridiction environ dix mille fidèles et une vingtaine de prêtres, tous des Eudistes. Il n'a, pour le moment, aux Sept-Isles, ni évêché, ni cathédrale. Tout a été brûlé l'année dernière. Nous avons confiance que la Providence ne l'abandonnera pas et que les âmes généreuses lui viendront en aide.

Patrice-Alexandre
l'île du Cap-
l'heure cinqu-
et il était cul-
Haché. Je ne s-
res et des soeu-
comme la qual-
dix-huit mille,
" grand dérai-
deux cent mille
ses classiques
Ecosse. En 18-
le Morbihan, e-
la Roche-du-Te-
la prêtrise, des
Dès l'automne
dont il devenait
çais et l'anglais
rimenté, homme
sera un évêque

Mgr Doucet,
a publié dans
future situation
Saint-Laurent, u-
quelques extraits
à nos lecteurs.
" Mgr Chiass-
rangs, le deuxiè-
grandement hon-
inaperçue l'éleva
de longues anné-
de toute l'Acadie

Patrice-Alexandre Chiasson est né au Grand-Etang, dans l'île du Cap-Breton, le 10 décembre 1867. Il aura tout à l'heure cinquante ans. Son père s'appelait Olivier Chiasson et il était cultivateur. Sa mère répondait au nom d'Angèle Haché. Je ne sais pas s'il compte, ou combien il compte, des frères et des soeurs. Je serais surpris que le nombre n'y fut pas comme la qualité. Il ne faut pas oublier en effet qu'ils étaient dix-huit mille, les Acadiens, au lendemain de Grand-Pré et du "grand dérangement" de 1753, et qu'ils sont aujourd'hui deux cent mille! En tout cas, le jeune Alexandre-Patrice fit ses classiques à Church Point précisément, dans la Nouvelle-Ecosse. En 1894, il entra chez les Eudistes, à Kerlois, dans le Morbihan, en France. En 1897, il prononçait ses vœux à la Roche-du-Teil. Le 4 juin 1898, il recevait l'ordre sacré de la prêtrise, des mains de feu le cardinal Labouré, à Rennes. Dès l'automne de 1898, il arrivait professeur à Church Point, dont il devenait supérieur en 1908. Il parle également le français et l'anglais. Excellent professeur et administrateur expérimenté, homme de Dieu avant tout et religieux exemplaire, il sera un évêque qui fera honneur à l'Eglise et à sa race.

* * *

Mgr Doucet, curé de Grande-Anse, au Nouveau-Brunswick, a publié dans l'*Evangeline*, au sujet du sacre et de la future situation du nouveau préfet apostolique du golfe Saint-Laurent, un article, dont *La Patrie* de Montréal a donné quelques extraits, que nous voulons à notre tour communiquer à nos lecteurs.

"Mgr Chiasson est le deuxième évêque choisi dans nos rangs, le deuxième évêque dont notre nationalité se trouve grandement honorée. — Maintenant allons-nous laisser passer inaperçue l'élévation à l'épiscopat d'un des nôtres qui, depuis de longues années, a su gagner la sympathie et l'admiration de toute l'Acadie ? Un grand nombre d'Acadiens ont appris

EN

de la fête de
Chiasson, de
Church Point,
ence le cardi-
de l'archevê-
Mgr l'arche-

survivante, si
re rang parmi
me, a été sacré
glorieuse lignée
ontré toujours
ite d'être enfin
ne. " Mission-
criait l'abbé de
Québec en 1912,
religion furent
uthentiquée par
mirent au coeur

quittera Church
istes depuis sept
a aux Sept-Isles,
du golfe Saint-
en 1906. Le pre-
Mgr Blanche, qui
chiasson aura sous
me vingtaine de
oment, aux Sept-
rûlé l'année der-
nee ne l'abandon-
dront en aide.

à le connaître encore tout jeune lorsqu'il enseignait aux petits enfants les premiers éléments de la science. Plus tard toute l'Acadie a appris à le connaître et à apprécier ses hautes qualités comme directeur d'une des maisons d'éducation les plus renommées, le collège de Sainte-Anne, à Church Point. Partout et toujours, Mgr Chiasson a su gagner l'estime et la confiance de tout le monde par son affabilité et son aimable simplicité, par sa sagesse et sa science, par l'intelligente direction qu'il a donnée à la jeunesse dont il a eu la garde pendant tant d'années.

“ Si l'Acadie est fière et se réjouit aujourd'hui de voir entrer dans l'épiscopat celui qui a si bien mérité d'elle, elle a sujet en même temps de s'attrister à la pensée qu'il va bientôt s'éloigner du sol natal et que son éloignement va la priver de ses précieux services. En vérité, elle n'est pas riante la perspective qui s'ouvre aux regards du nouvel évêque. Successeur de feu Mgr Blanche, il va se rendre aux Sept-Isles, au nord du golfe Saint-Laurent, où il n'y a maintenant ni évêché, ni cathédrale. L'on sait que tout a été consumé par le feu, l'hiver dernier, quelques mois après la mort de Mgr Blanche. Même une des religieuses chargées de la garde de l'évêché a péri dans l'incendie. Rien n'a été rebâti depuis. Vraiment l'on peut dire du nouvel évêque, en rappelant la parole de Notre-Seigneur, qu'il n'a pas où reposer sa tête ! Comment Mgr Chiasson pourra-t-il reconstruire les édifices incendiés avec les minces ressources qu'il va trouver dans ces régions ? Venons-lui en aide, et sans retard.

“ Sa consécration épiscopale aura lieu à Church Point, prochainement, très probablement le 18 octobre. Qu'on veuille bien me permettre de faire appel à toutes les bonnes volontés en Acadie pour la présentation d'une bourse bien garnie au nouvel évêque d'ici au 19 du mois prochain. Ce sera le gage de notre estime et de notre affection à son égard.

“ Le
Mgr C
années
vient d
besoin
nos con
bles. T
occupé
les école
sympath
de langu
des Etat
festent
évêque a

“ C'est
encore l'a
Barrès, j
catholiqu
assure, d
postérité.

C'est bi
touchant
cet. Une
frir, elle n



N s
u
r
oties quoti
ment et pe

“ Les instituteurs et les institutrices ne peuvent oublier que Mgr Chiasson a été lui-même instituteur pendant plusieurs années et que, par conséquent, l'insigne honneur que Rome vient de lui conférer, rejaillira sur leur profession. Pas n'est besoin de dire que les contributions que pourraient envoyer nos concitoyens de langue anglaise seront aussi très acceptables. Mgr Chiasson, qui sait parfaitement l'anglais, s'est occupé de l'enseignement de l'anglais comme du français dans les écoles et au collège de Sainte-Anne. Aussi s'est-il acquis la sympathie et le bon vouloir de tout le monde, sans distinction de langue ni de race. Il n'est pas à douter que les Acadiens des Etats-Unis et nos frères de la province de Québec ne manifestent aussi leur estime et leur sympathie pour le nouvel évêque acadien. ”

* * *

“ C'est l'oubli des vivants qui fait mourir les morts ”, disait encore l'abbé De Poncheville au congrès de Québec — en citant Barrès, je crois. “ L'héroïque fidélité des Acadiens à leur foi catholique et française a fait revivre leurs morts et leur assure, dans leur descendance renouvelée, une impérissable postérité. ”

C'est bien cela, en effet. On le sent parfaitement en lisant le touchant appel du très digne curé de Grande-Anse, Mgr Doucet. Une race qui a des fils qui se tiennent ainsi peut souffrir, elle ne meurt pas !

E.-J. A.

PORTIONCULE DES DEFUNTS

 N se rappelle que Sa Sainteté Pie X a accordé, en 1914, une indulgence plénière à gagner chaque fois qu'on répète la visite qui est appelée, pour cette raison, *quoties quoties*. Elle a été accordée pour les défunts exclusivement et personne ne peut la gagner pour soi. On l'appelle

“ portioncule ”, à cause de sa ressemblance avec la première indulgence *toties quoties* qui s'appelait ainsi. C'était celle de la basilique des Saints-Anges à Assise, communiquée par la suite à une foule d'autres églises.

La présente indulgence a d'abord été attachée au port d'une médaille de Saint-Benoît (la ronde, frappée à l'occasion du 14^e centenaire de la naissance de saint Benoît, non l'ovale, beaucoup plus ancienne et plus répandue). Bien peu de fidèles pouvaient se procurer une telle médaille et surtout la faire bénir à cette fin. Aussi est-ce une grande faveur du regretté Pie X d'avoir fait cette concession à l'âme de nos chers défunts. Il serait bien regrettable que les fidèles ne profitassent pas de cette indulgence si précieuse.

Rappelons brièvement les éléments de cette concession :

1^o Le *jour* auquel cette indulgence est fixée est le 2 novembre ;

2^o Le *temps* accordé pour la gagner court de midi, le 1^{er} novembre, jusqu'à minuit le 2 novembre, ou pratiquement jusqu'au soir du jour de la Commémoration des défunts ;

3^o Les *conditions* pour le gain de cette indulgence sont les conditions ordinaires de confession, communion, visite et prière aux intentions du Souverain-Pontife. Il faut rappeler les notions habituelles sur ces conditions. :

a) *Confession*.—La première condition exigée est la confession. Il suffit de faire acte de pénitent vis-à-vis d'un confesseur. Il n'est pas nécessaire de se confesser, si l'on n'a aucune accusation spéciale à formuler, ni de recevoir l'absolution. Mais cette condition était devenue trop onéreuse et pour le confesseur et pour les pénitents. Aussi l'Eglise a-t-elle accordé diverses faveurs, soit de droit commun, soit de droit particulier propre à un diocèse. Autrefois, on devait se confesser le

jour même de l'indulgence. Cette concession permit un grand nombre d'indulgences ordinaires *toties quoties* ou *quodlibet* qui permit que toute confession faite avant le jour qui est accordé pour ces indulgences qui sont accordées à tous les fidèles. Mais ces indulgences privilégiées encore ne sont pas des exceptions ne sont pas accordées pour plus de 5 jours (non 4 ou 5 jours) dans certains diocèses (par exemple, à Paris), pour ceux qui se confessent au moins 5 fois par semaine. Cette concession permet que la confession faite ne soit pas considérée comme gagnant les indulgences (Ces permissions valent pendant le jubilé). Il va sans dire qu'il faut être resté en état de grâce au moment de se confesser de nouveau.

b) *Communion*.—La communion doit être faite le jour même ou le jour de l'avant-veille, ou le jour de la même communion et ne doit pas rencontrer ce jour. Elle peut être faite n'importe où, même dans un lieu de pèlerinage (comme celle de Lourdes).

c) *Visite*.—La visite doit être faite avant ou après la confession et doit être accompagnée de quelque prière, sans

jour même de l'indulgence ou la veille. En 1908, la Congrégation permit une anticipation de deux jours pour les indulgences ordinaires et de trois jours pour toutes les indulgences *toties quoties* ou de portioncule. Enfin, en 1914, elle permit que toute confession faite dans l'espace de huit jours avant le jour qui comporte indulgence suffit pour le gain des indulgences qui se rencontrent dans l'intervalle. Voilà pour tous les fidèles. Mais quelques catégories de fidèles sont plus privilégiées encore. Ceux qui communient habituellement (les exceptions ne sont pas préjudiciables pour cette semaine) 7, 6, ou 5 jours (non 4) par semaine n'ont pas besoin de se confesser spécialement pour gagner des indulgences. De plus, dans certains diocèses (et particulièrement dans celui de Montréal), pour ceux qui ne communient pas habituellement au moins 5 fois par semaine, un indult, renouvelé tous les 5 ans, permet que la confession faite habituellement (les exceptions ne sont pas considérées) tous les 14 jours (non tous les 15 jours), par exemple de deux en deux samedis, suffise pour gagner les indulgences qui se rencontrent dans l'intervalle. Ces permissions valent pour toute indulgence (excepté celle du jubilé). Il va sans dire qu'elles supposent toutes qu'on est resté en état de grâce, car dans le cas contraire il faudrait se confesser de nouveau.

b) *Communion*.—Il faut, pour toute indulgence, communier ou le jour de l'indulgence ou la veille (mais jamais l'avant-veille, ou le lendemain du jour de l'indulgence). La même communion compte pour toutes les indulgences qui se rencontrent ce jour-là ou le lendemain. On peut communier n'importe où, même dans une chapelle secondaire de communauté (comme celle de l'infirmerie).

c) *Visite*.—La visite peut, pour toute indulgence, être faite avant ou après la communion. Elle doit être accompagnée de quelque prière, sans quoi elle ne se distinguerait pas de celle

d'un étranger qui vient examiner l'église, et distincte de la prière pour le pape. On peut, à cette fin, réciter 3 *Pater, Ave* et *Gloria*, ou même moins ou toute autre prière. On peut faire cette prière à genoux, debout ou même assis, seul ou alternativement avec d'autres. Il faut qu'elle soit vocale, prononcée de bouche et non purement intérieure. Chaque visite doit être distincte de la précédente et de la suivante, par une sortie hors des murs de l'église (hors du vestibule intérieur).

On a vu plus haut que le caractère spécial de cette indulgence est de pouvoir être gagnée aussi souvent qu'on le désire, dans le temps alloué. Nombreux seront, il faut l'espérer, le 2 novembre prochain, nos lecteurs qui gagneront plusieurs fois cette indulgence.

J. S.

ÉGLISES FERMÉES, THÉÂTRES OUVERTS

TOUT n'est pas toujours rose, en Hollande comme ailleurs, au point de vue religieux.

Là-bas, comme dans les autres pays, règne à cause de la guerre, la crise du charbon. L'hiver dernier, le gouvernement de LaHaye avait ordonné : " Plus de lumières dans les églises ". Les protestants ne s'en sont pas formalisés, car leurs églises sont fermées le matin et le soir. Pour les catholiques, il en a été autrement.

Les fidèles, que leurs occupations empêchaient d'aller à la messe le matin, allaient prier le soir. Le soir aussi on se confesse. Tout cela devint impossible, jusqu'aux temps où la longueur des jours permit de se passer de lumière. Plus de salut ni de confessions le soir. Le matin même plus de messes, ni de communions de très bonne heure. Ces mesures ont surtout frappé le peuple qui ne dispose pas de sa journée comme il le veut.

Ce qui a choqué davantage les catholiques, c'est que tandis que les églises devaient fermer leurs portes faute de lumière, aucun théâtre, aucun cinéma n'a, non seulement été contraint de fermer, mais pas même obligé de diminuer sa lumière.